

COMMUNE DE SPERACEDES
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2020 à 9 h

PROCES VERBAL

Approuvé le 10 juillet 2020

Présents :

MACARIO Jean-Marc, MAUBERT-REY Martine, PIERRET Michel, BONNAFY Viviane, PFEND-BARTHOLIN Corinne, COMPIANI Serge, SURACE Martyne, BOYER Nicolas, GIOVINAZZO Corinne, SCHIPPERS Yan, PINTUS Florence, FRANK Christophe, ROUSTAN Christophe, DUCROZ Stéphanie

Absent :

ROUSTAN Marcel donnant pouvoir à PIERRET Michel

ORDRE DU JOUR :

1. Election du Maire
2. Détermination du nombre des Adjointes
3. Election des Adjointes
4. Questions diverses

M. PASQUELIN, Maire sortant, procède à l'appel des conseillers élus le 28 juin et déclare le conseil au complet. Il est très heureux de cette passation et pense que M. MACARIO et son équipe, ont tout pour bien travailler, apporter du positif au village de Spéracèdes, sans tout révolutionner. Il leur souhaite bon vent pour cette mandature, et passe la parole à Mme MAUBERT-REY Martine, doyenne d'âge, afin de procéder à l'élection du Maire.

Mme MAUBERT-REY informe que M. ROUSTAN Marcel, absent, a donné procuration.

Désignation du secrétaire de séance : il est proposé le plus jeune des conseillers, M. BOYER Nicolas.

1. Election du Maire

Mme MAUBERT-REY rappelle ensuite les principales dispositions concernant l'élection du Maire : Seuls les conseillers municipaux de nationalité française peuvent être élus maires (art. L.2122-4-1 du CGCT). Le maire est élu par le conseil parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu (article L.2122-7 du CGCT).

Désignation de deux assesseurs : M. SCHIPPERS Yan et Mme DUCROZ Stéphanie.

Déclaration des candidats : un seul candidat se propose, M. MACARIO Jean-Marc.

Chaque conseiller procède au vote, il est ensuite immédiatement procédé au dépouillement.

NB

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages blancs :	2
Nombre de suffrages exprimés :	13
Majorité absolue :	8
<u>Nombre de voix obtenues par le candidat :</u>	
MACARIO Jean-Marc	13

Monsieur MACARIO Jean-Marc est donc proclamé élu Maire de Spéracèdes.

2. Détermination du nombre d'adjoints

Sous la présidence de M. MACARIO, le conseil municipal est invité à procéder à la détermination du nombre d'adjoints. Il rappelle que, conformément aux dispositions inscrites à l'article L. 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints au maire, sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. Sur proposition de M. MACARIO le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer à 4 le nombre des adjoints.

3. Election des adjoints

M. MACARIO rappelle que les adjoints sont élus parmi les membres du conseil municipal au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, et que chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

M. MACARIO propose une liste : M. PIERRET Michel, Mme MAUBERT-REY Martine, M. ROUSTAN Marcel, Mme BONNAFY Viviane. Aucune autre liste n'est proposée.

Il est ensuite procédé au vote par chaque conseiller, puis au dépouillement par les deux assesseurs.

Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls :	2
Nombre de suffrages blancs :	2
Nombre de suffrages exprimés :	11
Majorité absolue :	8

La liste proposée par le Maire obtient 11 voix. Les adjoints proclamés élus sont : **M. PIERRET Michel, Mme MAUBERT-REY Martine, M. ROUSTAN Marcel et Mme BONNAFY Viviane.**

M. MACARIO précise que le rang des adjoints est établi par l'ordre sur la liste. Les délégations seront ensuite données à chacun par arrêté.

Il est procédé à la remise officielle des écharpes de Maire et Adjoints. M. ROUSTAN Marcel, absent ce jour, se verra remettre son écharpe prochainement.

M. MACARIO termine en donnant lecture de la charte de l'Elu local et en précisant qu'un exemplaire des articles du CGCT concernant les conditions d'exercice des mandats locaux sera envoyé à chaque conseiller par voie dématérialisée, si tous en sont d'accord.

MB

4. Question diverses

Intervention de M. FRANK, content d'être présent à ce conseil et qui va faire ce qu'il faut, contrairement à ce qui a été dit par M. PASQUELIN pour révolutionner le village. Il espère que les citoyens pourront intervenir le plus souvent possible, qu'une large place sera laissée à la démocratie participative et que l'intergénérationnel sera également au programme.

Concernant les quatre adjoints, il demande si leurs domaines d'activités sont déjà définis.

M. MACARIO précise que les délégations seront données par arrêté, il les annoncera lors du prochain conseil.

M. FRANK souhaite avoir confirmation que le projet du Clos des Rouvres sera bien abandonné, comme annoncé pendant la campagne.

M. MACARIO le confirme donc officiellement et précise qu'il a l'habitude de faire ce qu'il dit.

Au nom de SPERACEDES AU CŒUR, M. ROUSTAN souhaite faire une déclaration :

« Monsieur le maire, je veux au nom du groupe d'opposition SPERACEDES AU CŒUR vous adresser nos sincères félicitations pour cette belle élection à la fonction de Maire de notre village.

Nous souhaitons que le village de Spéracèdes soit le grand vainqueur de cette mandature.

C'est pour cela que nous entrons dans ces six années avec un état d'esprit d'opposition constructive, participative, si vous le souhaitez, mais aussi vigilante dans le plus grand respect des engagements que nous avons pris devant les électeurs lors de cette campagne et qui nous ont accordé leur confiance le 28 juin dernier.

Nous vous accompagnerons par nos votes favorables à chaque fois que cela ira dans le seul intérêt de notre village.

Nous souhaitons aussi que votre sincère amitié avec le futur président de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse permettra de repositionner Spéracèdes au cœur de ce territoire ».

M. MACARIO remercie M. ROUSTAN de son soutien.

Mme PINTUS espère que M. MACARIO fera honneur à la charte de l'Elu local.

M. MACARIO précise que cette charte n'introduit rien de nouveau, elle n'était certes pas écrite avant mais ses principes étaient déjà largement respectés.

Mme PINTUS précise qu'elle parle du futur et de Spéracèdes.

Mme PINTUS a trois interrogations. La première concerne l'éventuelle reconduction des commissions. M. MACARIO précise qu'il s'agit aujourd'hui de la première réunion du conseil municipal, et donc simplement de la mise en place du conseil. Ces questions seront à l'ordre du jour des prochaines réunions. Mme PINTUS demande si une date est déjà fixée. Réponse de M. MACARIO : « Le prochain conseil aura lieu le 10 juillet à 18h30, la date nous est imposée afin de procéder à la désignation des délégués pour les Elections sénatoriales.

La deuxième question de Mme PINTUS concerne le SCOT. Elle souhaite que l'information concernant l'enquête publique prévue du 15 juillet au 14 août soit largement diffusée.

Aucune objection de la part de M. MACARIO.

Enfin, elle évoque la cantine scolaire. Elle souhaite qu'un groupe de travail soit constitué afin de gérer au mieux le cahier des charges et faire en sorte que les enfants mangent correctement.

M. MACARIO rappelle que l'ancien prestataire s'est désisté du jour au lendemain. Il a fallu trouver une solution au plus vite. Il remercie d'ailleurs le Pays de Grasse qui a rapidement pris le dossier en main et permis à SODEXO de prendre le relais. Des améliorations ont déjà été apportées, notamment le pourcentage d'alimentation bio, qui est désormais de 10%. D'après Mme PINTUS, il n'est pas prévu de pourcentage de bio le cahier des charges. Elle renouvelle sa

NB

demande concernant un groupe de travail. M. MACARIO précise que ce dossier n'est pas à l'ordre du jour, il y répondra donc ultérieurement.

Avant de déposer une gerbe aux monuments aux morts, **M. le Maire clôture ce premier conseil** en s'adressant aux élus, anciens et actuels, et au public présent :

« C'est avec une grande émotion que je clôture le premier conseil municipal de cette mandature. Une grande émotion tout d'abord vis-à-vis de toi, Joël, pour qui une page se tourne. Spéracèdes a tant représenté pour toi. Tu y as donné tellement de cœur et de temps. En ayant élue la liste que j'ai eu le bonheur de mener, les Spéracédois t'ont indirectement témoigné d'une véritable reconnaissance. Merci pour tout ce que tu as fait. Et à titre personnel, merci pour cette confiance dont tu as fait part à mon égard. Comme une évidence : tu recevras sous peu le titre de Maire honoraire de Spéracèdes pour te remercier de ces 37 ans de mandat électif.

Une grande émotion ensuite vis-à-vis de cette fabuleuse équipe qui m'a accompagné. Vos parcours personnels témoignent au combien de vos capacités à agir pour le bien de Spéracèdes. Pour la majorité d'entre vous, c'est une première expérience en terme de gestion municipale. Croyez-moi : nous allons bâtir tant de belles choses ensemble.

Pour ceux qui faisaient partie avec moi de la municipalité sortante, sachez que je suis vraiment heureux de poursuivre le chemin à vos côtés.

Juste une attention particulière pour nos quatre colistiers non élus.

Tout d'abord, Arnaud FERRACCI, notre pompier professionnel. Tu es un véritable exemple de réussite et nous profiterons de ton expertise dans plein de domaines pour notre commune.

Quant à toi, Philippe l'ami de toujours, merci pour tout ce que tu as apporté et tout ce que tu apporteras au village. Toi qui contribues tant à sa joie d'y vivre.

Brigitte GARDE ensuite, quelqu'un de très discret mais si efficace. Ce fut un bonheur pour moi de travailler à tes côtés et même si tu ne siègeras pas au conseil municipal au cours de ce mandat, je suis persuadé que l'on pourra compter sur toi. Ton avis nous est toujours précieux.

Enfin, Dominique. Au-delà d'être une amie depuis tellement d'années, je tenais à te remercier du fond du cœur pour ton engagement sur notre liste. Tu fais partie de la vie spéracédoise, qui ne te connaît pas?! Tes valeurs humaines ne sont plus à prouver. Tu n'as jamais douté de notre réussite. Cette réussite aujourd'hui nous te la devons aussi. Merci pour tout ce que tu as fait pour notre village.

Une grande émotion également vis-à-vis de ma famille. Je n'en parle jamais mais les circonstances d'aujourd'hui me poussent à reconnaître que sans elle, sans son soutien, on ne peut pas faire grand chose. Ils sont toujours dans l'ombre mais je sais au combien le fait d'être unis, comme nous le sommes, est ma force. Donc merci également à vous.

Enfin, merci au personnel communal, avec qui nous allons prendre plaisir à travailler.

Aujourd'hui est donc un jour particulier pour chacun de nous à titre personnel mais il l'est bien plus pour Spéracèdes.

Aujourd'hui se concrétise le choix des urnes.

L'Esprit Village va alors animer chacune de nos décisions au cours des six prochaines années.

La campagne électorale nous a permis d'être encore plus à l'écoute des attentes des spéracédois.

Dans le prolongement du chemin engagé par la municipalité sortante, à nous d'être innovants et de faire vivre Spéracèdes avec son temps tout en préservant notre chère identité provençale.

Que l'on soit dans la majorité ou dans l'opposition, rien ne doit plus compter que l'intérêt de Spéracèdes. La campagne électorale a été décevante sur ce point. Mais qu'importe: les spéracédois se sont clairement exprimés et nous confortent dans l'idée que non, tout ne va pas mal à Spéracèdes, comme on a si souvent voulu nous le faire croire!

Spéracèdes est un village aux mille atouts, niché entre les grandes agglomérations et la montagne. Nous sommes profondément attachés à sa qualité de vie et à son authenticité.

NB

Nous travaillerons pendant les six années à venir de manière constructive et positive, l'esprit négatif et polémique ne faisant pas partie de notre ADN.

Je tiens à finir ce discours en remerciant bien évidemment le personnel communal avec qui nous allons avoir la chance de poursuivre le travail. Sans eux, rien ne pourrait se faire. Donc merci à vous tous.

Enfin, c'est aux Spéracédois que l'on doit adresser nos plus vifs remerciements.

Malgré les circonstances sanitaires, ils ont été nombreux à venir voter autant le 15 mars que le 28 juin dernier.

Cela prouve leur attachement profond à notre village et à son avenir.

La tâche qui nous est confiée nous honore et nous conduit à ne pas décevoir bien évidemment les 316 électeurs qui ont porté leur choix sur notre liste mais également tous les autres.

Je serai le maire de tous les Spéracédois.

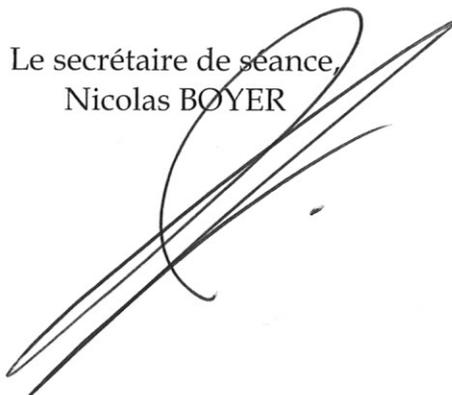
Notre feuille de route a été claire dès le 1er tour de scrutin.

Notre programme a été conçu en tenant compte de ce contexte économique déjà si difficile depuis plusieurs années. Il était donc inutile de promettre des projets irréalisables.

A ce propos, nous tenons à rassurer notre opposition : nous ne sommes ni immobiles ni incompetents mais bel et bien déterminés et renforcés par le choix des Spéracédois qui est sans appel, merci ».

Fin de la séance à 10h.

Le secrétaire de séance,
Nicolas BOYER

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.